

**COMMUNE DE VERSAUGUES**  
**COMPTE-RENDU N° 2018-01**  
**SEANCE DU VENDREDI 23 FÉVRIER 2018**

DATE DE CONVOCATION : 15/02/2018

Nombre de conseillers en exercice : 11    Nombre de présents : 7    Nombre de votants : 8  
(dont 1 pouvoir)

Étaient présents : Louis ACCARY, Maire, Patrick BERLAND, Colette RISSO, Adjoints,  
Daniel BOURGEON, Betty CARLI, Martine CHATELLIER et  
Chantal MERLE, Conseillers Municipaux.

Étaient excusés : Ludovic DAVID qui donne pouvoir à Colette RISSO, Stéphane MURE,  
Nathalie KRZEMINSKI, Christophe BORDE.

Secrétaire de séance : Betty CARLI

**1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE :**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

**2 - ECOLE DE SAINT YAN :**

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école de SAINT-YAN, pour l'année 2017-2018 pour 2 enfants soit 1 300 €.

**3 - SPANC ET TAD :**

La Communauté de Communes a demandé au Conseil Municipal de Versaugues que soit approuvée une délibération concernant l'harmonisation des compétences – modification des statuts, concernant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et le Transport à la Demande. Le Conseil Municipal accepte les compétences à l'unanimité.

**4 - SYDESL :**

Un courrier a été transmis à la Mairie de Versaugues demandant de prendre une délibération relative à la délégation de mandat au SYDESL pour la mise à disposition des données énergétiques multi-fluides. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

**5 - PROJET DE FLEURISSEMENT :**

Une demande de projet a été effectuée auprès de la Maison Familiale Rurale d'Anzy-le-Duc. Le projet proposé aborde les points suivants :

- des fleurs par thème de couleur ;
- un parterre central composé de bacs en osier fabriqués par la Municipalité ;
- des fleurs peu gourmandes en eau ;
- La création d'une « maison à insectes » a été proposée. La mairie fournira le bois et les diverses matières premières et la MFR se chargera de la fabrication.

Le Conseil Municipal accepte le projet à l'unanimité.

## **6 - ARCHIVES MAIRIE :**

Monsieur le Maire fait lecture du rapport des Archives Départementales de Saône-et-Loire. Bien que des points positifs aient été relevés, de nombreux problèmes ont été identifiés, tels que :

- Absence de répertoire établi ;
- Absence de codification des archives ;
- Absence de tri et suppression des archives.

Les Archives Départementales ont établi deux devis :

- Un premier devis de 4.904,00 € relatif au rapatriement des archives au Centre de Gestion, à leur classement et à leur codification, à la création d'un répertoire, à la destruction de certaines archives et/ou leur restitution à la Mairie.
- Un autre devis de 4.096,00 € relatif au classement sur place de certaines archives, à leur codification et leur regroupement par thématique, et à l'éventuelle destruction d'une partie d'entre elles.

Monsieur le maire informe l'ensemble du Conseil que la Mairie peut bénéficier d'une subvention. Après étude des devis, le Conseil Municipal décline les offres et propose d'aider la secrétaire à faire le classement dans le temps.

## **7 - PROJET D'ENTRETIEN DES ROUTES :**

La Communauté de Communes du Grand Charolais a fait parvenir à la Mairie une estimation des travaux de voirie sur la commune. Le coût des travaux serait de 28.872,00 € pour l'entretien des routes, notamment la :

- la réfection du carrefour de la Loge en enrobé,
- le "déflashage" avec enduit monocouche de la route des Rossignols au Bourg,
- le reprofilage d'un virage en enrobé (VC n°4),
- la réfection partielle de la chaussée de la VC n°3.

Les travaux devraient être réalisés au cours de l'année 2018.

## **8 - SUBVENTION DES ASSOCIATIONS :**

- ADMR de SAINT-YAN : 170 €
- ARPAGH de CHAROLLES : 50 €
- FOYER RURAL : 50 €
- ASFR de MONTCEAUX-L'ETOILE : 50 €
- ASSOCIATION des FAMILLES du CANTON de PARAY : 50 €
- LOISIRS HANDICAP AMITIES : 50 €
- MAISON ST-VINCENT-DE-PAUL : 50 €
- PAPILLONS BLANCS de PARAY : 50 €
- SOCIETE MUSICALE de ST-YAN : 100 €
- MAISON FAMILIALE RURALE D'ANZY-LE-DUC : 150 €

## **9 - DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE SAINTE VERAISE :**

Monsieur le Maire lit un courrier de l'Ecole Sainte Véraise de Marcigny, qui souhaite organiser une « classe découverte » et demande une aide financière aux Mairies. Le Conseil Municipal de Versaugues accepte de verser 50,00 € pour 1 enfant de Versaugues y inscrit.

## **10 - QUESTIONS DIVERSES :**

### **1 - Inauguration des travaux de la Mairie :**

L'inauguration des travaux de la Mairie aura lieu le **VENDREDI 13 AVRIL à 18H00** à la Mairie de Versaugues. L'ensemble de la population y est conviée. Des invitations vont être envoyées aux artisans et aux représentants de l'Etat, de la Région et du Département.

### **2 - Départ en retraite de la secrétaire de Mairie :**

Mme Marie-France SABOT, secrétaire de la commune de Versaugues, a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> mars 2018. En son honneur, un verre de l'amitié sera offert lors de l'inauguration.

### **3 - Tarif gaz - location des salles des fêtes :**

Le Conseil Municipal a décidé de revoir à la baisse le tarif du gaz, à compter du 23 février 2018, le gaz sera facturé à 2,00 € au lieu de 4,00 €.

### **4 - Micro-crèche de Saint-Yan**

Une enquête ciblée va être organisée par la Micro-crèche de Saint-Yan pour évaluer le nombre d'enfants susceptibles de la fréquenter.

### **5 - Raccordement extension électrique :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'entreprise « MERLE Jean Luc & fils – Transports et Manutention » dans lequel elle demande une extension du réseau électrique vers ses hangars des Bruyères. Le sujet est reporté au prochain Conseil Municipal.

### **6 - Recensement civique :**

Les enfants nés en 2002 doivent venir se faire recenser à la mairie aux horaires d'ouvertures.

### **7 - Fermeture exceptionnelle de la Mairie :**

La Mairie de Versaugues sera fermée exceptionnellement le jeudi 8 mars pour cause de formation ainsi que le jeudi 15 mars.

### **8 - Animation du Samedi 14 avril :**

Les enfants et l'ensemble de la population sont invités à l'animation de Pâques qui aura lieu le samedi 14 avril. Des invitations seront adressées par courrier aux enfants.

Le Conseil municipal fixe les prochaines permanences du Samedi.

La prochaine réunion du CM est prévue pour le Vendredi 06 Avril 2018.

La séance est close à 23H30.

La Secrétaire de séance,  
Betty CARLI

Le Maire,  
Louis ACCARY